

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 016/2022

A la société SESCO SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n°03/ANR/CGPMP/2020, conclu avec l'ANR, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million cent onze mille trois cent soixante-cinq, quarante-quatre centimes (USD 1 111 365,44) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

*P.O. Bafende*



bo. Directeur Général

*Musale*